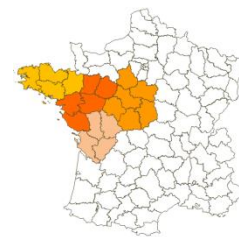


# Bulletin de santé du végétal Inter-régional

## Lin Oléagineux

du 16/11 au 22/11/2016



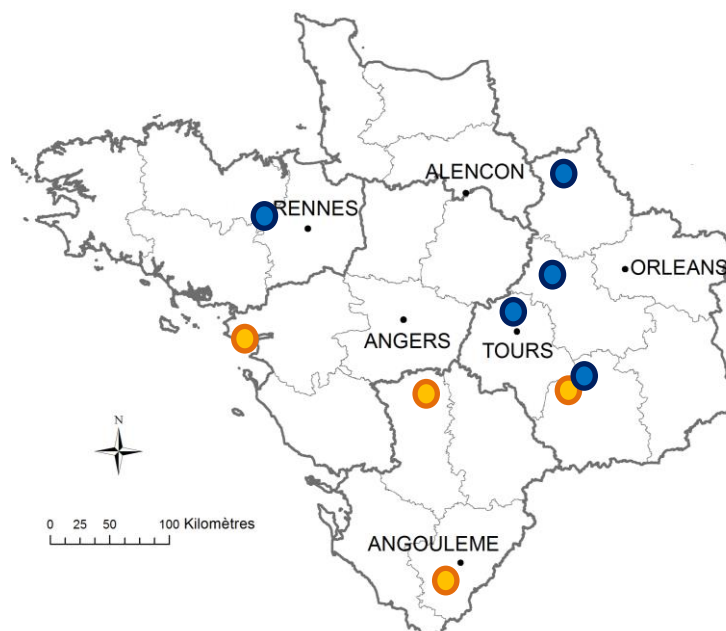
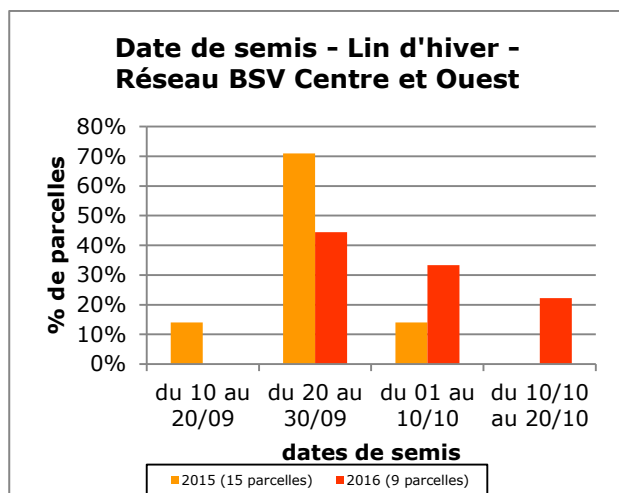
## LIN OLEAGINEUX

### PRESENTATION RESEAU LIN OLEAGINEUX NORD-OUEST 2016-2017

Le réseau lin oléagineux Nord-Ouest est composé à ce jour de 9 parcelles de référence en lin oléagineux d'hiver pour la campagne 2015/2016. La répartition régionale est la suivante : 5 parcelles en Centre-Val de Loire, 2 en Poitou Charentes, 1 en Bretagne, 1 en Pays de la Loire.

Les semis se sont déroulés entre le 24/09 et le 20/10/2016 sur les 9 premières parcelles du réseau cette année (voir graphique ci-dessous). Dans certains secteurs les semis ont été compliqués et retardés par les conditions climatiques de l'année (état hydrique des sols).

Les premiers observateurs du réseau lin oléagineux sont CA 41, CA28, CA36, CA44, ETS Villemont, ETS Bodin, SA Bellanne, Terres Inovia, Huré agriconsult.



### Cartographie du réseau de parcelles fixes lin oléagineux

Cette semaine, 4 parcelles de lin oléagineux d'hiver ont fait l'objet d'une collecte d'observations : Bretagne 0, Centre-Val de Loire 1, Poitou-Charentes 2, Pays de la Loire 1.

(● Parcelles de lin oléagineux d'hiver ayant fait l'objet de suivis cette semaine)

Bulletin rédigé par Terres Inovia à partir des observations réalisées cette semaine par : CA36, CA44, Ets Bellanné, Huré Agriconsult.

Rédacteur : Nina Rabourdin, Terres Inovia  
 Suppléant : Guy Ajauré, Terres Inovia  
 En partenariat avec ARVALIS – Institut du végétal

**Terres Inovia**  
 l'agronomie en mouvement

Bulletin de santé du végétal  
 ECOPHYTO

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. Le Terres Inovia dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

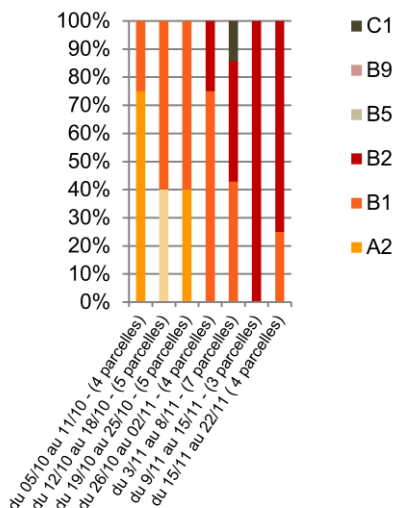
## STADE PHENOLOGIQUE ET ETATS DES CULTURES

Cette semaine, dans les parcelles du réseau, les lins sont majoritairement au stade B2 (= 4 premières feuilles ouvertes), mais le stade 5 cm n'est pas loin. Le stade optimal pour passer l'hiver sera donc bientôt atteint pour la majorité des parcelles suivies dans le réseau.

Une parcelle est encore au stade B1 (2 premières feuilles ouvertes).

*Rappel : un stade est considéré atteint au sein de la parcelle lorsque 50 % des plantes sont à ce stade.*

### % de parcelles au stade LIN D'HIVER - automne 2016



Stade du 16/11 au 22/11/2016 réseau SBT Lin oléagineux d'hiver	Nombre de parcelles	Localisation (département)
B1 (= 2 premières feuilles ouvertes)	1	16
B2 (= 4 premières feuilles ouvertes)	3	36, 79, 44
B5 (= 5 cm)	-	
C1 (= 1 <sup>ère</sup> ramifications)	-	

## ALTISES



(Source : Terres Inovia)

### Contexte d'observations

Depuis la semaine dernière aucune évolution du risque altise sur les parcelles de référence. **Cette semaine encore, les observations dans les parcelles du réseau font état d'une pression faible en altise sur lin d'hiver.**

### Période de risque

Du fendillement au stade 5-6 cm (B5). La dynamique de végétation est à prendre en compte, avec des attaques davantage problématiques sur des lins peu poussants que sur des plantes en pleine croissance.

### Seuil de nuisibilité

Il n'existe pas de seuil d'intervention. Les risques sont à apprécier en fonction de l'état des lins (peuplement, vigueur, stade), du nombre d'insectes et de morsures et des prévisions météorologiques.

### Analyse du risque

Le risque est faible encore cette semaine. La sortie des stades de sensibilité au ravageur est imminente pour la majeure partie des parcelles. La douceur revient mais le temps perturbé prévu pour les jours à venir n'est pas favorable à l'activité de l'insecte. La surveillance est encore à maintenir pour les levées tardives.

### Risque altises



Rédacteur : Nina Rabourdin, Terres Inovia  
Suppléant : Guy Ajauré, Terres Inovia  
En partenariat avec ARVALIS – Institut du végétal

**Terres Inovia**  
l'agronomie en mouvement

Bulletin  
de santé  
du végétal  
ECOPHYTO

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. Le Terres Inovia dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

**COMPLEXE KABATIELLOSE-SEPTORIOSE****Risque Kabatiella lini****Contexte d'observations**

Cette semaine aucune parcelle ne fait état de symptômes avérés de Kabatiella lini. Les conditions climatiques sont favorables à la maladie (pluies et douceur).

**Période de risque**

A partir du stade B2 (= 4 premières feuilles ouvertes - 3 cm). Les lins montrent des cicatrices au niveau du collet qui peuvent évoluer en crevasses longitudinales profondes. Les tiges touchées se courbent.

**Seuil de nuisibilité**

Il n'existe pas de seuil d'intervention. La courbure de la tige provoquée par l'agent Kabatiella lini reste très préjudiciable sur la production de graines. La gestion du risque de cette maladie se fait à l'automne.

**Analyse du risque**

**La surveillance doit être accrue dans les parcelles ayant atteint le stade B2.**

Pour la semaine à venir, les conditions climatiques sont toujours favorables à Kabatiella lini, le risque est moyen.



Rédacteur : Nina Rabourdin, Terres Inovia  
 Suppléant : Guy Ajauré, Terres Inovia  
 En partenariat avec ARVALIS – Institut du végétal

**Terres Inovia**  
 l'agronomie en mouvement

Bulletin  
 de santé  
 du végétal  
 ECOPHYTO

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. Le Terres Inovia dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018